

Prix Interrégional Jeunes Auteurs 2013

Concours d'écriture en langue française

La Prose

nouvelle, conte, lettre, prose poétique...

Le Prix Interrégional Jeunes Auteurs (PIJA), organisé par l'Assessorat de l'Éducation et de la Culture de la Région autonome de la Vallée d'Aoste, la Suisse, la Communauté française de Belgique, les Régions françaises de Franche-Comté et Bourgogne, avec la participation de la Roumanie, a pour vocation d'encourager la création littéraire. Il souhaite être un lieu d'échange. Il permet une première confrontation avec le public puisque les textes retenus sont publiés aux Éditions de l'Hèbe. Il offre en outre aux lauréats l'occasion d'une vraie rencontre en les invitant à partager leurs expériences lors de la remise des prix. Ainsi, il espère offrir à ceux que la plume démange un prétexte pour passer à l'acte et aux pages noircies en secret l'occasion de sortir du tiroir...

Contenu du concours

- a) les participants devront envoyer un texte de prose en langue française.
- b) la prose, au sens large, englobe la nouvelle, le conte, la lettre et la prose poétique.
- c) Le thème est libre.
- d) Le texte de devra pas excéder dix pages dactylographiées (corps 12).
- e) Le concours prévoit deux catégories :
 - français langue première, langue maternelle
 - français langue seconde, langue apprise

Conditions de participation

- Être âgé(e) de 15 à 20 ans le mercredi 12 juin 2013.
- Présenter un texte n'excédant pas dix pages dactylographiées (corps 12), original, inédit, n'ayant bénéficié d'aucune récompense.
- Autoriser la publication du texte par les Éditions de l'Hèbe.

- Un(e) candidat(e) ne peut présenter qu'une œuvre par édition.
- Les œuvres collectives ne seront pas prises en compte.

Prix

Un jury international se réunira en Suisse à la fin de l'été 2013 et choisira les gagnants dans chaque catégorie.

Les gagnants seront récompensés par les prix suivants :

- Séjour de quatre jours en Bourgogne à l'occasion de la remise des prix.
- Une somme de 7500 euros en espèces sera répartie entre toutes les œuvres primées par le Jury international. Le premier prix peut atteindre les 1200 euros.
- Les textes gagnants seront publiés dans un recueil édité par les Editions de l'Hèbes.

Les participants seront avertis des résultats par courrier.

La cérémonie officielle de remise des prix aura lieu du 21 au 24 novembre 2013 en Bourgogne (France).

Sauf en cas d'empêchement grave et justifié, l'octroi d'un prix à un(e) lauréat(e) est subordonné à sa présence effective à la réception organisée pour la remise des prix.

Modalités de participation

- Le texte sera accompagné du bulletin de participation et d'une photocopie de la carte d'identité de l'auteur(e).
- Le texte sera dactylographié en trois exemplaires anonymes. Le titre doit figurer clairement sur la première page de chaque exemplaire et sur le bulletin de participation. Les textes ne seront pas renvoyés.
- Deux catégories sont ouvertes aux participants : «français langue première, langue maternelle» ou «français langue seconde, langue apprise». Les participants doivent, en toute conscience, cocher la catégorie choisie.
- Les données personnelles seront utilisées pour l'envoi de communications pour le bon déroulement du concours et pour la promotion d'événements organisés par l'Assessorat de l'éducation et de la culture. Les participants autorisent le traitement des données personnelles selon le respect de la loi D.Lgs 196/2003.
- Date limite : les œuvres seront envoyées par courrier, au plus tard, le **mercredi 12 juin 2013** à :

Prix Interrégional Jeunes Auteurs (PIJA)
Assessorat de l'Education et de la Culture
Structure Activités culturelles, musicales, théâtrales et artistiques
Place Deffeyes 1
11100 - Aoste

Renseignements : Assessorat de l'éducation et de la culture de la Région autonome Vallée d'Aoste www.regione.vda.it Tél. 0165 273413 courriel i.godecharles@regione.vda.it

